

[Texte]

Mme Catterall: J'aimerais que vous les considériez comme deux amendements séparés.

Le président: D'accord.

Mme Catterall: Il est très important de leur demander s'ils veulent comparaître devant le Comité.

The Chairman: I suppose we can have a vote on the second one at the very last end of the sentence, preposition. We will get rid of this portion.

Amendment negated

The Chairman: Would you read the first portion of the amendment again, please?

The Clerk: That after the words "communicate their concerns" be added the words "and whether they wish to appear before the committee".

Amendment negated

The Chairman: Okay. We will return to the main motion. Do we have to read the text again? You have it in front of you anyway.

Mrs. Catterall: May we divide the portions of the motion? Because I certainly want to vote for the first part. . .

The Chairman: Would you read it, please?

The Clerk: It is moved by Mr. Johnson that the committee invite the Minister of Energy, Mines and Resources and the first three persons or groups on the list to appear as witnesses in connection with the study of Bill C-2, that other persons and groups on the list be invited to communicate their concerns to the committee by facsimile transmission, and that the chairman be authorized to determine the agenda for the committee's further meetings on Bill C-2, provided that the hearings be completed no later than the evening of Thursday, June 13, 1991.

Le président: Il s'agit de la proposition principale et unique de tout à l'heure.

Mme Catterall: Monsieur le président, j'ai demandé que la proposition soit divisée. Je pense que c'est une motion qui est conforme au Règlement.

Le président: Mais nous avons voté séparément tout à l'heure sur les amendements que vous aviez proposés.

Mme Catterall: Oui, mais je pense que la motion principale peut aussi être divisée.

Le président: Non. Elle a été présentée comme une seule proposition.

Le greffier: Si la présidence croit qu'il y a deux propositions différentes. . .

Le président: Non, je l'ai reçue comme une seule proposition puisqu'on a retiré la précédente, à moins qu'il y ait entente. . . Je la reçois comme telle.

La motion est adoptée par 3 voix contre 2

Le président: Ceci clôt notre séance de travail puisque nous avons eu le mandat d'appeler les prochains invités dans un ordre qui a été spécifié.

[Traduction]

Mrs. Catterall: I would like you to consider them as two separate amendments.

The Chairman: Fine.

Mrs. Catterall: It is very important to ask them if they wish to appear before the committee.

Le président: J'imagine que nous pouvons soumettre le deuxième amendement aux voix. Nous allons supprimer la fin de la phrase.

L'amendement est rejeté

Le président: Auriez-vous la gentillesse de lire la première partie de l'amendement?

Le greffier: Que l'on ajoute les mots «et s'ils veulent comparaître devant le comité» après les mots «exprimer leurs préoccupations».

L'amendement est rejeté

Le président: D'accord. Nous allons revenir à la motion principale. Est-ce que nous sommes obligés de lire le texte encore une fois? En tout cas, vous avez le texte sous les yeux.

Mme Catterall: Est-il possible de diviser les parties de la motion? Parce que moi je veux absolument voter en faveur de la première partie. . .

Le président: Pourriez-vous lire la motion, s'il vous plaît?

Le greffier: Il est proposé par M. Johnson que le comité invite le ministre de l'énergie des mines et des ressources et les trois premières personnes ou groupes qui figurent sur la liste à comparaître devant le comité dans le cadre de l'examen du projet de loi C-2, que d'autres personnes ou groupes qui figurent sur la liste soient invités à exprimer leurs préoccupations au comité par télécopieur, et que le président soit autorisé à fixer l'ordre du jour pour des réunions additionnelles du comité au sujet du projet de loi C-2, à condition que les séances soient terminées le soir du jeudi 13 juin 1991, au plus tard.

The Chairman: That is the single main proposal that we were just discussing.

Mrs Catterall: Mister Chairman, I asked that the proposal be divided. I believe that that is a motion in keeping with the Standing Orders.

The Chairman: But we just voted separately on the amendments you had put forward.

Mrs. Catterall: Yes, but I think that the main motion can also be divided.

The Chairman: No. It was put forward as a single proposal.

The Clerk: If the Chair believes that there are two different proposals. . .

The Chairman: No, it was put as a single proposal since the previous one was withdrawn, unless there was an agreement. . . That is how I am entertaining the motion.

The motion is carried by 3 votes, 2 votes against

The Chairman: This ends our working session, since we received a mandate to call the next witnesses in a specified order.